

Fiches Techniques de sécurité

Conforme aux norme 1907/2006/CE

Version 7

Date d'édition 10-8-2009

Acide nitrique (53%-60%)																																																																								
1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise																																																																								
1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Nom commercial du produit</td> <td colspan="5">Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %</td> </tr> <tr> <td>Nom chimique usuel</td> <td colspan="5">Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %</td> </tr> <tr> <td>Synonymes</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Formule chimique</td> <td colspan="5">HNO3</td> </tr> <tr> <td>Utilisation de la substance/préparation</td> <td colspan="5">Cette substance sera utilisée dans l'industrie chimique.</td> </tr> <tr> <td>Numéro de catégorie EU</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Nom de la société/entreprise</td> <td colspan="5">DSM Agro B.V.</td> </tr> <tr> <td>Adresse de la société/entreprise</td> <td colspan="5">B.P.601 6160 AP Geleen Pays-Bas</td> </tr> <tr> <td>No de téléphone la société/entreprise</td> <td colspan="5">(31) 46 476 00 55</td> </tr> <tr> <td>E-mail adresse de la société/entreprise</td> <td colspan="5">dsm.agro@dsm.com</td> </tr> <tr> <td>No de téléphone d'urgence</td> <td colspan="2">(31) 46 476 55 55</td> <td colspan="2">24/24 heures</td> <td>7/7 jours</td> </tr> </table>						Nom commercial du produit	Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %					Nom chimique usuel	Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %					Synonymes						Formule chimique	HNO3					Utilisation de la substance/préparation	Cette substance sera utilisée dans l'industrie chimique.					Numéro de catégorie EU						Nom de la société/entreprise	DSM Agro B.V.					Adresse de la société/entreprise	B.P.601 6160 AP Geleen Pays-Bas					No de téléphone la société/entreprise	(31) 46 476 00 55					E-mail adresse de la société/entreprise	dsm.agro@dsm.com					No de téléphone d'urgence	(31) 46 476 55 55		24/24 heures		7/7 jours
Nom commercial du produit	Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %																																																																							
Nom chimique usuel	Acide nitrique 53 %/Acide nitrique 60 %																																																																							
Synonymes																																																																								
Formule chimique	HNO3																																																																							
Utilisation de la substance/préparation	Cette substance sera utilisée dans l'industrie chimique.																																																																							
Numéro de catégorie EU																																																																								
Nom de la société/entreprise	DSM Agro B.V.																																																																							
Adresse de la société/entreprise	B.P.601 6160 AP Geleen Pays-Bas																																																																							
No de téléphone la société/entreprise	(31) 46 476 00 55																																																																							
E-mail adresse de la société/entreprise	dsm.agro@dsm.com																																																																							
No de téléphone d'urgence	(31) 46 476 55 55		24/24 heures		7/7 jours																																																																			
2 Identification des dangers																																																																								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Dangers physiques/chimiques</td> <td colspan="5">Le contact avec une matière combustible peut provoquer un incendie. Cause de graves brûlures.</td> </tr> <tr> <td>Dangers écologiques</td> <td colspan="5">Nocif pour les organismes aquatiques.</td> </tr> <tr> <td>Effet(s) d'exposition (excessive)</td> <td colspan="5">La toxicité aiguë comprend trois phases: 1. La substance est irritante par les voies respiratoires et les yeux (lacrymogène). 2. Des symptômes peuvent apparaître au bout d'une période de latence (heures - jours). 3. Des troubles respiratoires peuvent résulter en un oedème du poumon. la substance peut être fatale.</td> </tr> <tr> <td>Symptômes d'exposition (excessive)</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inhalation</td> <td colspan="5">Cause des brûlures au nez, un arrêt respiratoire. Peut provoquer un choc, et un oedème du poumon. Troubles des poumons.</td> </tr> <tr> <td>Ingestion</td> <td colspan="5">Une exposition de courte durée à de petites quantités peut entraîner la mort ou une lésion définitive.</td> </tr> <tr> <td>Contact cutané</td> <td colspan="5">Cause des brûlures.</td> </tr> <tr> <td>Contact avec les yeux</td> <td colspan="5">Irritation ou brûlures.</td> </tr> </table>						Dangers physiques/chimiques	Le contact avec une matière combustible peut provoquer un incendie. Cause de graves brûlures.					Dangers écologiques	Nocif pour les organismes aquatiques.					Effet(s) d'exposition (excessive)	La toxicité aiguë comprend trois phases: 1. La substance est irritante par les voies respiratoires et les yeux (lacrymogène). 2. Des symptômes peuvent apparaître au bout d'une période de latence (heures - jours). 3. Des troubles respiratoires peuvent résulter en un oedème du poumon. la substance peut être fatale.					Symptômes d'exposition (excessive)						Inhalation	Cause des brûlures au nez, un arrêt respiratoire. Peut provoquer un choc, et un oedème du poumon. Troubles des poumons.					Ingestion	Une exposition de courte durée à de petites quantités peut entraîner la mort ou une lésion définitive.					Contact cutané	Cause des brûlures.					Contact avec les yeux	Irritation ou brûlures.																						
Dangers physiques/chimiques	Le contact avec une matière combustible peut provoquer un incendie. Cause de graves brûlures.																																																																							
Dangers écologiques	Nocif pour les organismes aquatiques.																																																																							
Effet(s) d'exposition (excessive)	La toxicité aiguë comprend trois phases: 1. La substance est irritante par les voies respiratoires et les yeux (lacrymogène). 2. Des symptômes peuvent apparaître au bout d'une période de latence (heures - jours). 3. Des troubles respiratoires peuvent résulter en un oedème du poumon. la substance peut être fatale.																																																																							
Symptômes d'exposition (excessive)																																																																								
Inhalation	Cause des brûlures au nez, un arrêt respiratoire. Peut provoquer un choc, et un oedème du poumon. Troubles des poumons.																																																																							
Ingestion	Une exposition de courte durée à de petites quantités peut entraîner la mort ou une lésion définitive.																																																																							
Contact cutané	Cause des brûlures.																																																																							
Contact avec les yeux	Irritation ou brûlures.																																																																							
3 Composition/informations sur les composants																																																																								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Composants</th> <th style="width: 15%;">N° CAS</th> <th style="width: 15%;">N° CE</th> <th style="width: 15%;">% (m/m)</th> <th style="width: 10%;">Symbole</th> <th style="width: 15%;">Phrases R</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acide nitrique</td> <td>7697-37-2</td> <td>231-714-2</td> <td>53-60</td> <td>C</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>7732-18-5</td> <td>231-791-2</td> <td>40-47</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Le n° CE correspond au numéro EINECS ou ELINCS.</i></p>						Composants	N° CAS	N° CE	% (m/m)	Symbole	Phrases R	Acide nitrique	7697-37-2	231-714-2	53-60	C	35	Eau	7732-18-5	231-791-2	40-47	-	-																																																
Composants	N° CAS	N° CE	% (m/m)	Symbole	Phrases R																																																																			
Acide nitrique	7697-37-2	231-714-2	53-60	C	35																																																																			
Eau	7732-18-5	231-791-2	40-47	-	-																																																																			
4 Premiers secours																																																																								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Généralités</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inhalation</td> <td colspan="5">Amener la victime au grand air. La garder au chaud et au repos. Donner si nécessaire des premiers secours pour congestion pulmonaire. Soins médicaux requis.</td> </tr> </table>						Généralités						Inhalation	Amener la victime au grand air. La garder au chaud et au repos. Donner si nécessaire des premiers secours pour congestion pulmonaire. Soins médicaux requis.																																																										
Généralités																																																																								
Inhalation	Amener la victime au grand air. La garder au chaud et au repos. Donner si nécessaire des premiers secours pour congestion pulmonaire. Soins médicaux requis.																																																																							

	Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau ou de lait à la victime. Ne pas provoquer les vomissements.
	Contact cutané	Evacuer la victime de la zone d'exposition. Enlever les vêtements souillés. Rincer avec beaucoup d'eau ou sous la douche. Assistance médicale requise.
	Contact avec les yeux	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau durant au moins 15 minutes. Soins médicaux requis. S'assurer que les dispositifs rince-oeil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
	Note pour le médecin	Un oedème du poumon peut se manifester au bout d'une période de latence.
5 Mesures de lutte contre l'incendie		
	Moyens d'extinction	
	Petit incendie	Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
	Gros incendie	Non-combustible. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
	Moyens d'extinction à ne pas utiliser	
	Dangers spécifiques	Peut provoquer un incendie au contact de substances organiques. Reaction violente avec d'autres produits chimiques, métaux en poudre par ex. Réagit avec métal en libérant hydrogène, ce qui peut former les mélanges explosifs avec air.
	Produits de décomposition thermique ou de combustion dangereux	Oxydes d'azote.
	Méthodes spécifiques de lutte contre l'incendie	Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel		
	Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Appareil de protection respiratoire isolant autonome. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Consulter immédiatement un spécialiste
	Précautions pour la protection l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques.
	Les méthodes de nettoyage	
	Petit déversement accidentel et fuite	Recueillir la matière répandue. Diluer à l'eau. En cas de contamination d'un cours d'eau, en informer les autorités locales compétentes. Ne pas recueillir la matière répandue dans de la sciure ou in autre matériau combustible.
	Fuite ou déversement accidentel important	La neutralisation peut s'accompagner d'un dégagement de chaleur. Travailler lentement. Recouvrir avec: une solution de bicarbonate de sodium ou un mélange de cendre de soude et d'hydroxyde de calcium (50-50). Recueillir la matière répandue. Diluer à l'eau. En cas de contamination d'un cours d'eau, en informer les autorités locales compétentes. Ne pas recueillir la matière répandue dans de la sciure ou in autre matériau combustible.
	Remarques	Maintenir le public à distance. Garder à l'écart de substances organiques. Pour diluer la substance, il faut la verser dans de l'eau.
	Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.	
7 Manipulation et stockage		
	Manipulation	Employer si possible en circuit fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Employer un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Pour diluer la substance, il faut la verser dans de l'eau.
	Stockage	Stocker à l'écart de substances organiques et d'autres produits chimiques, à l'abri de la lumière solaire directe.
	Utilisation(s) particulière(s)	
	Matériaux d'emballage recommandés	Acier inoxydable (304).
	Note : Stabilité et réactivité, voir Section 10	
8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle		
	Valeurs limites d'exposition	TLV (USA) : 2 ppm (5 mg/m ³) STEL (USA) : 4 ppm (10 mg/m ³) MAC (Pays-Bas) : 2 ppm (5 mg/m ³)
	Mesures techniques	Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. L'installation d'une ventilation par aspiration à la source est recommandée.
	Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée.



Protection individuelle	Echelle de production
Voies respiratoires	Appareil de protection respiratoire isolant autonome. (hotte, respirateur à arrivée d'air).
Peau et corps	Vêtement de protection résistant aux produits chimiques.
Mains	Porter des gants appropriés.(PVC)
Yeux	Lunettes de protection ou écran facial de protection totale. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	
<i>Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition. Choisir les protections personnelles adaptées aux risques de l'exposition.</i>	

9 Propriétés physiques et chimiques
--

Aspect	Liquide.
Couleur	Transparent, incolore, légèrement paune.
Odeur	Piquante.
Seuil d'odeur	
Poids Moléculaire	63.0
pH	<1
Point d'ébullition	117 °C (1 bar) (53 %) 120 °C (1 bar) (60 %)
Point/ intervalle de fusion	- 18.5 °C
Point éclair	Non applicable.
Inflammabilité	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Limite d'explosivité inférieure	Non applicable.
Limite d'explosivité supérieure	Non applicable.
Energie minimale d'ignition	Non applicable.
Température critique	Non applicable.
Densité relative	2,2 (air = 1)
Densité	1327 kg/m ³ (20 °C) (53 %) 1363 kg/m ³ (20 °C) (60 %)
Densité sans tassement	
Pression de vapeur à 20°C	0,009 bar (20 °C).
Densité de vapeur	
Coefficient de partage n-octanol/eau	
Viscosité	
Diamètre moyen du grain	
Solubilité dans l'eau	Miscible.
Miscibilité	
Solubilité	
Conductivité	
Groupe de gaz	
Remarques	La substance est un oxydant fort.

10 Stabilité et réactivité

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). Matériau réactif.
Conditions à éviter	Le chauffage jusqu'à décomposition peut dégager des oxydes d'azote toxiques.
Matières à éviter	Substances inflammables et réductrices, substances organiques, poudres métalliques à grain fin, acier au carbone, monel et cuivre.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes d'azote (NO, NO ₂)

11 Informations toxicologiques						
Toxicité aiguë						
Composants	Test	Espèces	Voie	Résultat		
Acide nitrique	LC50	Rat	inhaler	6200 mg/m3		
Irritation	Irritant. Peut causer des brûlures					
Sensibilisation	Aucune sensibilisation de la peau.					
Toxicité chronique	Non applicable.					
Cancérogénicité	Non applicable.					
Mutagénicité	Non applicable.					
Toxicité pour la développement et la fertilité	Non applicable.					
Remarques						
12 Informations écologiques						
Composants	Demi-vie aquatique	Photolyse	Bio-dégradabilité			
Acide nitrique	-	-	Facilement			
Composants	Test	Période	Résultat			
Acide nitrique	Daphnies (EC50)	48 heures	>100 mg/l			
	Poisson (LC50)	96 heures	>10 mg/l			
Composants	LogPow	Facteur de bioconcentration	Potentiel bioaccumulatif			
Acide nitrique	-	-	faible			
Mobilité	Pour les données sur l'état physique, la solubilité et la pression de la vapeur, consulter la section 9.					
Persistence et dégradabilité	Facilement biodégradable.					
Potentiel de bioaccumulation						
Écotoxicité						
13 Considérations relatives à l'élimination						
Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.						
Méthodes d'élimination	L'évacuation de rejets à l'égout ou dans des cours d'eau naturels n'est pas autorisée tant que le pH de la solution n'a pas été augmenté à une plage de 5,8 - 8,5. Ne pas recueillir la substance dans de la sciure ou un autre matériau combustible.					
14 Informations relatives au transport						
Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	UN 2031	Acide nitrique	8	II		Numéro d'identification du danger: 50 Quantité limitée: LQ22 Consignes de sécurité CEFIC(transport): 80S2031-II
Classe ADN	UN 2031	Acide nitrique	8	II		-

Classe IMDG	UN 2031	Acide nitrique	8	II		Programmes d'urgence (EmS): F-A , S-B
Classe IATA	UN 2031	Acide nitrique	8	II		Limitation de quantité - Avion de passagers : non permis Limitation de quantité - Avion cargo: 30 L : Instructions d'emballage: 813

15 Informations réglementaires

Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.

Classification CE

Symboles de danger

Phrases R et S

National Fire protection Association (U.S.A)



Corrosif

R35, S2, S23, S26, S45



16 Autres données

Phrases de risque

Phrases de sécurité

Symboles

Classification de stockage

Date FTS précédente

Modifications en cette version

Références

R35 - Provoque de graves brûlures.

S2 - Conserver hors de portée des enfants.

S23 - Ne pas respirer les vapeurs

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36 - Porter un vêtement de protection approprié.

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

C - Corrosive

-

27-9-2007

changement d'adresse

Sont réputées fiables toutes les informations fournies par DSM concernant les propriétés, les caractéristiques et l'emploi du produit. Ces informations sont le résultat de la recherche, documentation comprise. Toutefois, la responsabilité de DSM ne saurait en aucune façon être engagée pour un fait relatif à ces informations, à ce qui peut être attendu du produit, aux résultats qui peuvent être obtenus par l'emploi du produit ou par l'utilisation des informations le concernant, ou encore pour un dommage quelconque résultant du produit ou des informations le concernant.

Il appartient à l'acheteur de vérifier la qualité ainsi que toutes les autres propriétés du produit, celui-ci assumant la pleine responsabilité de l'utilisation du produit et des informations le concernant.

La responsabilité de DSM ne saurait, en outre en aucune façon, être engagée en cas de contrefaçon de marque, de brevet ou de violation de droits dont pourrait être titulaire un tiers se rapportant à la fabrication, la formulation, l'usage ou la vente du produit, ou à l'utilisation des informations concernant le produit.